

Thème :

« *Morale et politique* »

(6/7)

Extraits de restitution d'un débat du café-philo
de Chevilly-Larue (94)
<http://cafes-philo.org/>
Avec nos remerciements.

Débat :

► Il n'y pas de société sans morale, et je ne crois pas que la morale soit une question de religion, c'est une affaire de vie en commun, de droits civils et politiques.

On a parlé de guerre et de morale. Ça n'a pas de sens ! C'est en temps de paix qu'il faut de la morale, et la référence reste la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui préconise plus de justice morale, humaine pour tous les humains. La morale est sociétale.

► S'il n'y avait pas eu l'affaire Fillon, je ne crois pas qu'on aurait eu tout ce battage. Et l'affaire Fillon, ce sont les journaux, c'est nous, qui avons amené ce nouveau gouvernement à faire cette loi. Laquelle loi n'a rien changé, un élu ne peut plus employer sa femme, mais peut employer son neveu..., et on n'a rien enlevé sur l'influence des lobbies. Malgré tout, même si les politiques sont là pour se reproduire, et chercher comment durer, comme le préconisait Machiavel, (le prince qui ne dure pas est un mauvais prince), la responsabilité morale nous dit que le reste de la société peut avoir des influences, et il ne faut pas s'en priver.

► La morale est propre à chaque pays. En France le « lancer de nains » a été interdit sur le principe de la dignité et non de la morale. Alors que si l'on compare avec les États-Unis, chez eux c'est autorisé. Il y a des principes reconnus par la loi, d'autres reconnus par la morale. Dans des sociétés, quand les lois n'existaient pas encore, des règles de morale ont encadré ces sociétés, ce n'était le fait de la religion. Clovis chef barbare, n'avait pas de morale, il s'est converti à une religion dont il a adopté la morale. Mais s'il n'avait pas auparavant de morale, il était quand même le chef d'une société.

Je pense qu'il faut faire attention entre morale et loi. Et il convient de bien les distinguer, car on a vu des lois immorales sous le régime nazi.

► La morale ne nous est pas donnée comme ça, c'est quelque chose qu'on acquiert en grandissant, en fonction d'un milieu, à partir de l'individualité. Il faut tenir compte de la diversité, des catégories sociales qui suivant leurs propres intérêts établissent leurs valeurs morales.

► Il y a une conscience morale individuelle oui, mais il y a aussi une morale collective prise en charge par l'État, c'est l'enseignement du civisme et la morale à l'école.

Les hommes politiques nous demandent d'être moraux, alors pourquoi eux, ne le seraient-ils pas ?

► Il y a eu des théories philosophiques et économiques à la fois, dont celles des Utilitaristes, comme Jeremy Bentham, pour qui la finalité en politique était le bonheur ; le bonheur pour le plus grand nombre d'individus, dût-on pour cela en sacrifier quelques-uns.

Là encore, la fin justifie les moyens. Celui-ci aujourd'hui vous dirait sûrement que la bombe atomique a été « un mal pour un bien », car c'est « grâce » à ce grand carnage qu'on a pris conscience du danger extrême d'une guerre nucléaire et que cela a écarté ce grand danger depuis Hiroshima.

Je reviens sur la représentation politique et les obligations morales qui y sont liées.

Je pense par exemple à l'ex-Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso qui comme d'autres est allé travailler dans le secteur de la banque, en l'occurrence pour Barroso, dans une officine qui juge et note les finances des pays d'Europe.

Qui imagine le général de Gaulle après ses mandats de Président de la République allant travailler dans un organisme financier ? Ou aller « pantoufler » dans une grande société, ou monter un cabinet conseil ? Et (pour la petite histoire) on se rappelle que ce dernier, arrivant à l'Élysée, a aussitôt fait installer un compteur électrique afin de régler lui-même sa propre consommation d'électricité.

Ces dernières années nous avons vécu des événements qui ont particulièrement terni l'image de nos représentants politiques, de situations impensables il y a un demi-siècle.

Je pense aux deux Présidents de la République mis en examen. Je pense à Mr Cahuzac se parjurant devant l'Assemblée Nationale. Je pense aussi aux réactions des gouvernements démocratiques, dont le nôtre, face aux lanceurs d'alerte.

Par ailleurs, pour souligner que conscience collective et conscience personnelle ne peuvent être totalement dissociées, même au-delà des oppositions : les vives discussions en 1975, sur la loi Veil prouvent que la morale, même si chacun se l'aménage un tant soit peu, que cette dernière a place dans le débat public.

Simone Veil avait présenté son projet de loi « pour la santé publique » (Ceci dira-t-elle, par prudence). Elle abordait en fait un problème moral qui touchait tous les Français, toutes les Françaises en premier lieu, et ceci au-delà des catégories sociales. Alors, conscience collective et conscience des élus, (conscience personnelle) étaient interrogées tout à la fois ; alors, la morale n'était pas qu'affaire de conscience personnelle. Ce fut également le fait d'une conscience collective qui a fait évoluer la société dans d'autres domaines, je pense aux lois contre le racisme, je pense aux lois contre l'homophobie.

(A SUIVRE)